



Agression sexuelle sur mineur de - de 15 ans

Par **galou23**, le **19/01/2014** à **09:55**

Bonjour

Je suis maman de 3 enfants 6ans, 4 ans et 18 mois.

Ma fille ainée nous a annoncé fin décembre qu'elle était abusée par son grand père depuis le mois d'août.

Nous avons immédiatement déposé plainte, mes filles ont été auditionnées et examinées. Le grand père a été mis en garde à vue quelques jours plus tard puis relâché le lendemain. Depuis je ne suis plus au courant de rien, des investigations complémentaires ont été demandées par le procureur et les gendarmes m'ont dit que ça pouvait prendre plusieurs mois.

Je ne pense pas qu'il est avoué quoi que ce soit, de plus toute sa famille est derrière lui et nous a tournée le dos.

Je voudrais connaître la procédure, le temps que cela peut prendre, les démarches éventuelles que nous devrions faire en plus pour mettre toutes les chances de notre côté et surtout quelle est la peine encourue.

Merci de votre réponse